

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	6,96	0,0880			
6	7,86	0,0833	9,48	0,0860	0,0709
9	8,76	0,0816	11,19	0,0849	0,0698
12	13,59	0,0797	14,07	0,0856	0,0705
15	15,18	0,0807	15,78	0,0863	0,0712
18	16,77	0,0799	17,49	0,0867	0,0716
24	32,91	0,0742	20,91	0,0872	0,0721
30	39,33	0,0746	24,33	0,0875	0,0724
36	45,75	0,0748	27,75	0,0877	0,0726

Les prix mentionnés s'entendent hors toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie. Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes à appliquer à compter du **1er janvier 2016** sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).

TARIF TTC

Applicable au 1er janvier 2018

Puissance souscrite (en kVA)	Option Base		Option Heures Creuses		
	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	Abonnement (en €/mois)	Prix de l'énergie (en €/kWh)	
				H. Pleines	H. Creuses
3	8,41	0,1441			
6	9,66	0,1384	11,73	0,1417	0,1236
9	10,92	0,1364	14,02	0,1404	0,1222
12	16,32	0,1341	17,54	0,1412	0,1231
15	18,30	0,1353	19,84	0,1420	0,1239
18	20,30	0,1344	22,13	0,1425	0,1244
24	37,94	0,1275	26,71	0,1431	0,1250
30	45,32	0,1280	31,30	0,1435	0,1254
36	52,72	0,1282	35,88	0,1437	0,1256

Les prix mentionnés s'entendent toutes taxes et en euros. Ils incluent la fourniture et l'acheminement de l'énergie.
Ces prix évoluent comme indiqué aux conditions générales de vente.

Les taxes appliquées depuis le **1er janvier 2016** sont les suivantes :

- La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).
- Les taxes communales (0,00075€/kWh x coef de 0 à 8,50) et départementales (0,00075€/kWh x coef de 2 à 4,25).
Ces taxes sont fixées par les Collectivités, reportez-vous à votre facture pour connaître les coefficients appliqués dans votre commune.
- La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : 22,50 €/MWh.
- La TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur abonnement et CTA) et de 20% pour les consommations plus les taxes s'y rapportant (taxes locales sur consommation et CSPE).